

Distances entre partis et clivages en Belgique

*Le cas des trois Régions :
Wallonie, Flandre et Bruxelles*

par A.-P. FROGNIER,

Département de Science Politique
Université Catholique de Louvain.

★

1. Introduction.

C'est une constante des travaux de science politique sur la Belgique d'étudier notre système politique en fonction des principaux « conflits, tensions » ou « clivages » qui s'y manifestent. Ceux-ci peuvent s'interpréter comme des « figures d'opposition » inscrites dans les structures sociales, qui ont une existence latente ainsi qu'un caractère de permanence et qui sous-tendent la majorité des luttes politiques (1). On retient, habituellement, trois clivages qui concernent, très schématiquement, le rôle des institutions d'origine chrétienne dans l'Etat, l'exercice du pouvoir économique et les relations entre les deux communautés francophone et flamande. Leur définition varie suivant que l'on analyse des situations objectives ou des attitudes. Elle a aussi changé avec le temps (2).

Plusieurs recherches ont porté sur la position des institutions, surtout des partis et des groupes de pression, sur ces clivages ainsi que sur les relations entre les attitudes qui y correspondent chez les citoyens (3). De l'examen de ces positions, on a pu tirer des conclusions sur les interactions entre les clivages.

(1) On trouvera un exposé de ces différents travaux dans L. HUYSE, *Passiviteit, Pacificatie en Verzuiling in de Belgische Politiek*, Standaard Wetenschappelijke Uitgeverij, Antwerpen, Utrecht, 1970, pp. 189-208. A ceux-ci se sont notamment ajoutés ceux de D. SEILER et J. RAES, *Idéologies et Citoyens*, Edit. Vie Ouvrière, Bruxelles, 1970 ; J. LADRIERE, « Le système politique belge », *CH du CRISP*, n° 500, 20 novembre 1970 ; A.P. FROGNIER et D. SEILER, Note J. RAES, « Les clivages politiques en Wallonie », *CH du CRISP*, n° 583, 14 décembre 1972.

(2) Sur l'évolution récente de ces clivages, cf J. LADRIERE, *op. cit.*, Sur le statut du clivage communautaire, cf aussi A.P. FROGNIER et D. SEILER.

On a principalement mis en exergue que ces derniers peuvent « s'équilibrer » mutuellement (l'hypothèse de *cross-cutting*). L'analyse de la position des partis en témoigne dans la mesure où ils sont construits sur les pôles de certains clivages et sont en même temps traversés par d'autres. Il en résulte que ces partis peuvent apparaître tantôt adversaires, tantôt alliés selon les problèmes. Ce facteur peut offrir au système politique une garantie de stabilité provenant d'une neutralisation réciproque des tensions. (4).

Une voie de recherche a été également ouverte sur les caractéristiques du *leadership* dans un système profondément marqué par des clivages. On a mis en relief la tendance que l'on pourrait appeler « fonctionnelle », des élites politiques à gouverner d'une certaine manière ensemble, au delà de la règle de la majorité et des vicissitudes électorales. C'est ce qu'on a parfois appelé le « gouvernement consensuel ». Ont été en même temps observés les problèmes que ce mécanisme a engendré et un certain immobilisme du système politique qui en a résulté (5).

Où nous situons-nous dans ce bref panorama des travaux sur les clivages en Belgique ? Notre but est ici de contribuer à éclairer le problème de la position des partis sur les clivages. Pour y arriver, nous essayerons de découvrir les relations que les électeurs perçoivent entre les partis et rechercher, à partir de là, les clivages sous-jacents. Plus précisément, nous tenterons de faire apparaître les distances entre partis, du point de vue électoral, et de pénétrer à travers elles dans les clivages plus profonds qui pourraient les générer.

Cette recherche diffère des précédentes sur plusieurs plans.

Nous établirons tout d'abord notre étude dans le cadre de chacune des trois Régions ayant pris de plus en plus d'autonomie sur la scène politique belge : la Wallonie, la Flandre et Bruxelles (6). Nous pensons en effet que faire de la Belgique comme telle, *in globo*, l'objet d'une étude comme la nôtre masquerait des différenciations importantes au niveau des trois régions. Ce serait travailler sur une carte de « moyenne » de trois situations différentes, qui ne donnerait pas une image fidèle de la réalité.

(3) C'est le cas seulement des travaux de D. SEILER et J. RAES, *op. cit.*, et A.-P. FROGNIER et D. SEILER, *op. cit.*

(4) Le mécanisme a été particulièrement étudié dans A. VAN DEN BRANDE, « Elements for a sociological Analysis of the Impact of the Main Conflicts on Belgian Political Life », *Res Publica*, vol. IX, 1967, n° 3, pp. 437-470.

(5) Cf L. HUYSE, *op. cit.* Cette approche avait été ouverte par A. LIJPHART, *The Politics of Accomodation. Pluralism and Democracy in Netherlands*, University of California Press, California, 1968.

(6) La Constitution belge révisée en 1970 ayant notamment un caractère « pré-fédéral », selon le mot des *Annales de Droit*, tome XXXII, n° 2-3, Louvain, 1972.

Ensuite, nous inverserons, dans une certaine mesure, la démarche qui a été employée jusqu'ici. Au lieu de faire démarrer l'étude sur une définition des clivages issus d'études comparées (7) ou de l'observation « intuitive » de notre vie politique et ensuite d'étudier la position d'institutions ou d'attitudes les concernant, nous essayerons de déduire la distance entre les partis et par là les clivages en fonction de données où ces clivages ne sont pas pré-définis. Nous en retirerons une vision moins complète de la réalité, mais peut-être plus réaliste et au terme d'une démarche plus rigoureuse.

Enfin, nous entendrons « partis » et « clivages » dans un sens particulier. Nous tenterons de faire une incursion dans « l'espace culturel » des électeurs. Nous supposerons qu'il existe, au niveau du corps électoral, une sorte de « carte géographique » du système de partis où ceux-ci sont représentés de façon plus ou moins proches les uns des autres en fonction de la perception de leurs caractéristiques propres. Dans une représentation de ce genre, les partis doivent donc être conçus comme des « objets culturels » de la masse des citoyens et non comme des organisations avec le sens que leur confèrent leurs structures, leurs objectifs *hic et nunc* et leurs stratégies. Quant aux clivages, ils apparaissent comme des critères de perception de ces objets culturels, comme des « figures d'opposition » qui se situent au niveau des superstructures sociales. On donne donc ici à partis et clivages un sens « subjectif collectif » qui ne correspond pas forcément au sens plus « objectif » de l'action concrète des partis ou de la réalité infrastructurale des clivages.

2. L'orientation de la recherche. Quelques exemples.

La voie de recherche que nous avons choisi de suivre a été développée surtout en psychologie sociale, avec quelques retombées, significatives pour notre sujet, en science politique.

En psychologie sociale, les recherches de M. Rokeach ont exercé beaucoup d'influence sur les travaux de science politique subséquents. Dans leur ouvrage *The Open And Closed Mind* (8), Rokeach et ses collaborateurs montrent que sur base d'observations sur la similarité entre plusieurs religions, il est possible de représenter des distances appelées « psychologiques » sur une droite. Ils prouvent aussi que ces distances

(7) L'influence de l'étude de S.M. LIPSET et S. ROKKAN, « Cleavage Structures, Party Systems and Voter Alignments : An Introduction » in edit., *Party Systems and Voter Alignments : Cross-National Perspectives*, Free Press, New York, 1967, pp. 1-66, a été notamment très importante dans les recherches sur la Belgique.

(8) Basic Books Inc., New York, 1960, chap. 16-17.

ont un sens réel car elles permettent d'étudier avec succès une série de phénomènes liés à la perception et au comportement.

Rokeach a réalisé une enquête chez des étudiants d'un collègue américain. Les étudiants ont reçu une liste avec les noms de neuf religions (ou croyances). On a demandé à chacun d'eux de lire cette liste et d'écrire le nom de sa propre religion, puis celui de la religion la plus semblable à la sienne, ... jusqu'au nom de la religion la moins semblable. La notion de similarité n'était pas définie au départ : chaque sujet en décidait pour lui-même.

Au départ, les observations consistaient donc en un ordre de similarité de chaque individu sur les neuf religions. Ces observations ont été transformées en une table qui détermine pour chaque groupe d'étudiants d'une religion particulière l'ordre moyen de similarité vis-à-vis de chaque autre religion. Cet ordre moyen est calculé comme la moyenne de scores (des nombres 1, 2, ... n), correspondant aux rangs d'ordre attribués par chacun des groupes à chaque religion. Il s'agit donc d'une table qui croise les religions (représentées par chaque groupe d'étudiants) avec elles-mêmes (leur « image »).

On a alors considéré cette table comme une table de distances, entre paires de religion, dont on n'a retenu que l'aspect ordinal (9). Elle permettait par exemple de dire que dans telle ligne correspondant au groupe de la religion x, la distance entre la religion x et la religion « colonne » y était plus grande ou plus petite que celle qui séparait x et z. Cette table a été ensuite soumise à une technique d'analyse dimensionnelle qui a pour objet de projeter des distances de ce genre sur une droite et de la mesurer sur une échelle d'intervalles. On a pu constater que toutes les distances étaient parfaitement compatibles avec cette représentation : les religions ont pu être situées sur la droite et leurs intervalles ont été susceptibles d'être mesurés et comparés (10).

Ce résultat a offert plusieurs intérêts. La droite a tout d'abord pu recevoir un sens : celui du « degré de ritualisme ». Rokeach a pu établir d'autre part que les distances pouvaient être considérées en termes de préférences. Les étudiants ont été interrogés aussi, dans d'autres questions, pour qu'on puisse définir leur degré de sympathie ou d'antipathie vis-à-vis de chacune des relations et Rokeach a découvert de fortes corrélations

(9) On notera que l'opération de moyenne sur des scores transformait la mesure qui est purement ordinale au départ, en une mesure sur des intervalles égaux. Les résultats sont néanmoins considérés d'une manière purement ordinale.

(10) Cf C.H. COOMBS, *A Theory of Data*, J. Wiley Inc., New York, 1964, surtout pp. 454-456.

entre les distances et cette nouvelle variable. Enfin, on a remarqué que les distances avaient des implications en ce qui concerne le comportement des sujets. Plus la distance entre deux religions était courte, plus, par exemple, le nombre de conversions d'une religion à l'autre était élevé.

Nous nous sommes étendu sur cette recherche parce qu'elle offre un exemple particulièrement clair d'une démarche, qui a l'avantage de s'appuyer sur des données très homogènes permettant d'obtenir des résultats précis. Dans les études d'opinion publique en science politique, la même logique — ou, du moins, une logique fort semblable — a été utilisée, mais sur des données plus « désordonnées », surtout plus contradictoires et incomplètes, qui ont forcément entraîné des résultats plus imprécis. Ces données ont été tirées de sondages d'opinion qui n'étaient pas réalisés dans le but d'une telle recherche. On ne disposait pas non plus de l'arsenal de questions qui permettraient de tester adéquatement les effets des distances sur d'autres phénomènes.

Malgré ces problèmes, les études de P.E. Converse en 1966 (11) et de P.E. Converse et H. Valen en 1971 ont pu, la première sur un plan plus méthodologique et la seconde au niveau empirique, aboutir à partir d'une démarche comparable à celle de Rokeach, à des résultats intéressants.

Nous décrivons surtout ici la recherche de Converse et Valen qui est parue sous le titre « Dimensions of Cleavages and Perceived Party Distances in Norwegian Voting » (12). Les auteurs se basent ici sur des observations qui ont été relevées dans un sondage d'opinion par « panel » réalisé en Norvège en 1965 et en 1969. Ces observations concernent les préférences du corps électoral vis-à-vis des partis. Elles permettent de construire pour chaque électeur un ordre de préférence en regroupant les réponses à plusieurs questions. On considère que la première préférence est indiquée par le parti de l'intention de vote. Les autres rangs de l'ordre sont déterminés par les réponses aux questions suivantes. « Si vous ne pensez pas au parti... (faisant l'objet de l'intention de vote) ; quel parti aimez-vous le plus ? » « Et ensuite, lequel aimez-vous le mieux ? » « Quel parti aimez-vous le moins, pour lequel vous ne pourriez voter en aucune circonstance ? » « Y a-t-il un parti que vous n'aimez pas du tout ? ».

Les ordres sont donc construits sur base des réponses à plusieurs questions. Ils ne sont donc plus directement donnés par les individus.

(11) « The Problem of Party Distances in Models of Voting Change » in M.K. JENNINGS et L.H. ZEIGLER, *The Electoral Process*, Prentice-Hall, Engl. Cliffs, 1966, pp. 175-208.

(12) *Scandinavian Political Studies*, vol. 6, 1971, pp. 107-152.

Formellement, on aboutit cependant au même type de données que Rokeach, c'est-à-dire à un ensemble de relations d'ordre par individu. Sur ces données, Converse et Valen opèrent une transformation identique à celle de Rokeach. Ils déterminent les ordres moyens de préférence par la même procédure que celui-ci déterminait les ordres moyens de similarité. Ils aboutissent dès lors, pour chacune des deux années du « panel »,

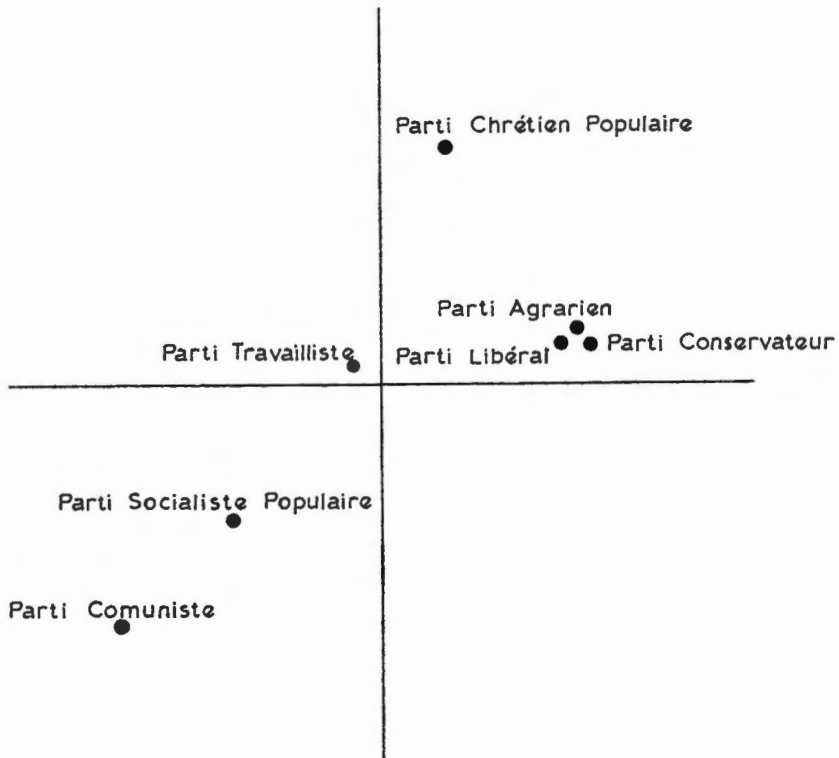


FIG. 1.

à une table semblable à celle de Rokeach, mais qui croise cette fois les partis (représentés par leur électorat propre défini sur base de la première préférence ou intention de vote) avec eux-mêmes (en tant qu'objets des préférences, donc comme « image » (13).

Chaque table est également considérée comme une table de distances, entre paires de partis cette fois, mesurées sur une échelle ordinale (14).

(13) P.E. CONVERSE et H. VALEN, *op. cit.*, pp. 133 et 145.

(14) Seuls donc les ordres définis par les nombres sont ici également retenus.

Pour représenter ces données dans l'espace, Converse et Valen font appel à une méthode plus sophistiquée que celle de Rokeach. Ils recourent à une méthode mise au point par J.B. Kruskal sous le nom de MDSCAL (Multidimensional Scaling) qui projette des données ordinales pouvant être interprétées comme des distances dans un espace métrique multidimensionnel (15). Il en résulte, pour 1969, une configuration à deux dimensions qui est représentée dans la figure 1 (16).

Converse et Valen interprètent la première de ces dimensions comme celle du clivage gauche-droite. La seconde est conçue comme la dimension relevant du clivage religieux.

Les auteurs ne peuvent malheureusement pas procéder à un examen des effets de ces distances au niveau des comportements. On pourrait en effet considérer comme Rokeach que ces distances devraient conduire à des comportements qui leur sont liés. En milieu électoral, on pourrait ainsi tester les relations entre ces distances et les transferts de voix entre partis, à condition toutefois que l'on possède des données suffisantes.

3. Le choix des données et leur signification.

Nous avons été guidé naturellement par la recherche des données du même type que celles que nous venons de décrire. Nous en avons trouvé de semblables dans l'enquête de N. Delruelle *et al.* sur le *Comportement Politique des Electeurs Belges* (17). Le questionnaire offre en effet les trois questions suivantes : (a) « Pour quel parti ou quelle liste avez-vous voté ? », (b) « Si le parti ou la liste pour lequel vous avez voté ne s'était pas présenté ou n'avait pas présenté de liste dans votre région, pour quel parti auriez-vous voté ? » et (c) « Pour quel(s) parti(s) est-ce qu'il vous aurait été, de toute façon, impossible de voter ? ».

Les réponses à ces questions sont offertes sous la forme de tables de contingence, chaque Région étant représentée par deux tables, croisant dans le premier cas la question (a) à la question (b) et, dans le second cas, (a) à (c). On trouvera la reproduction de ces tables dans les tables 1 à 3 (18). Les résultats sont donnés ici en fréquences absolues (19).

(15) J.B. KRUSKAL, « Multidimensional Scaling by Optimizing Goodness of Fit to a Nometric Hypothesis », *Psychometrika*, n° 29, 1964, pp. 1-27. Sur les développements récents de ce type de méthode, cf A.K. ROMNEY *et al.*, *Multidimensional Scaling Theory and Applications in the Behavioral Sciences*, I et II, Seminar Press, New York/London, 1972.

(16) P.E. CONVERSE et H. VALEN, *op. cit.*, p. 146.

(17) *Le Comportement Politique des Electeurs Belges*, Edit. Institut de Sociologie de l'ULB, Bruxelles, 1970. L'enquête a été réalisée après les élections de 1968.

(18) N. DELRUELLE *et al.*, *op. cit.*, pp. 161bis et ter.

(19) On constate que près de la moitié de l'échantillon n'a pu fournir de réponses aux questions (b) et (c). Le même phénomène a été constaté dans le sondage norvégien.

A partir des réponses aux questions, on aurait pu procéder comme Converse et Valen et construire pour chaque région une seule table. Il aurait fallu alors construire sur base des réponses aux trois questions, pour chaque individu, un ordre de similarité ou bien de préférence (l'intitulé très général des questions permettrait les deux interprétations) et sur cela édifier une table des distances.

Nous n'avons cependant pas pu disposer du détail des réponses individuelles aux questions et nous avons donc dû travailler directement sur les tables consignées dans les tables 1 à 3.

TABLES 1 : WALLONIE

		(b)							
		Sans Rép.	PSC	PSB	PLP	RW	PC	Autres	Blancs
(a)*	Sans réponse								
	Ne sait pas	306	15	10	13	18	4	—	62
	PSC	79	—	18	63	14	2	3	35
	PSB	93	60	—	40	50	29	5	66
	PLP	44	55	25	—	40	2	1	29
	RW	16	3	22	16	—	3	1	8
	PC	2	1	9	2	4	—	1	2

Table 1 a**

		(c)								
		Sans Rép.	PSC	PSB	PLP	RW	VU	PC	Autres	Blancs
(a)	Sans réponse									
	Ne sait pas	231	27	14	32	12	42	107	1	1
	PSC	58	—	40	12	13	10	115	1	2
	PSB	88	73	—	118	7	23	75	1	2
	PLP	40	22	40	—	12	13	110	1	2
	RW	14	18	8	17	—	3	21	—	—
	PC	4	11	1	8	—	1	—	—	—

Table 1 b**

* On se réfère dans cette table comme dans les suivantes aux trois questions de la page 297.

** PSC : Parti Social-Chrétien ; PSB : Parti Socialiste Belge ; PLP : Parti de la Liberté et du Progrès ; RW : Rassemblement Wallon ; PC : Parti Communiste ; VU ; Volksunie.

Heureusement, nous pouvons admettre que ces tables indiquent également, mais d'une autre manière, le même genre de distance auquel on aurait abouti dans le cas précédent. Supposons en effet que les observations de base indiquent la préférence entre les partis. On pourrait interpréter alors les tables 1a, 2a, et 3a comme contenant les fréquences avec lesquelles chaque individu qui préfère le parti x a comme seconde préférence le parti y. Quant aux tables 1b, 2b et 3b, elles comprendraient les fréquences avec

lesquelles chacun qui préfère x « rejette » ou installe en queue de sa préférence le parti y (20). Dans le cas des auteurs précédents, une seule table contenait des distances entre paires de partis calculées par des moyennes sur des ordres (plus exactement sur des scores correspondant à des ordres), et ces ordres étaient établis sur l'ensemble des partis. Ici, le même phénomène est indiqué par deux tables qui contiennent chacune une distance entre paires de partis mesurées par un simple comp-

TABLES 2 : FLANDRE

		(b)							
		Sans Rép.	PSC	PSB	PLP	VU	PC	Autres	Blancs
(a)	Sans réponse								
	Ne sait pas	489	35	20	13	22	—	—	96
	PSC	215	—	79	59	146	0	5	90
	PSB	100	52	—	23	23	13	2	48
	PLP	46	42	17	—	8	1	2	24
	VU	38	89	21	15	—	3	—	21

Table 2 a*

		(c)								
		Sans Rép.	PSC	PSB	PLP	RW	VU	PC	Autres	Blancs
(a)	Sans réponse									
	Ne sait pas	372	11	43	46	7	56	184	3	1
	PSC	156	—	126	93	6	64	234	1	1
	PSB	82	42	—	59	2	58	38	—	2
	PLP	31	9	21	—	3	51	39	—	—
	VU	33	20	45	85	2	—	41	2	1

Table 2 b*

* Mêmes partis que dans la table 1, sauf FDF : Front des Démocrates Francophones.

tage de jugements d'ordre élémentaire entre deux partis (l'un dans le sens de la préférence « positive » et l'autre dans le sens du rejet). En quelque sorte, une seule table est remplacée par deux tables qui sont presque l'inverse l'une de l'autre. On peut en effet s'attendre, en général, à ce que le parti y le moins souvent préféré dans la première table soit en même temps le plus souvent rejeté dans la seconde.

Cette interprétation est valable à une restriction près. Comme on le constate dans les tables 1a, 2a et 3a, les entrées qui croisent chaque

(20) En termes de ressemblance, les tables 1a, 2a et 3a montreraient la similarité entre partis et les autres la dissimilarité.

parti avec lui-même sont vides sauf deux exceptions dans le cas de 3a (21). La question (b) empêche en effet de citer comme deuxième parti celui pour lequel on a voté, ce qui est évidemment logique. Le problème est que ces entrées vides sont absurdes dans l'optique de notre interprétation en termes de fréquences et de distances. Il en résulterait qu'un parti

TABLES 3 : BRUXELLES-CAPITALE*

		(b)								
		Sans Rép.	PSC	PSB	PLP	RW	VU	PC	Autres	Blancs
(a)	Sans réponse									
	Ne sait pas	183	9	11	23	10	2	2	—	28
	PSC	50	—	33	54	9	3	—	—	16
	PSB	55	26	—	21	31	—	3	1	14
	PLP	55	41	36	—	41	—	1	1	15
	FDV	21	14	28	36	—	1	4	1	12
	VU	3	7	4	2	—	—	1	—	3
	PC	5	—	4	1	1	—	—	—	1

Table 3 a**

		(c)								
		Sans Rép.	PSC	PSB	PLP	FDV	VU	PC	Autres	Blancs
(a)	Sans réponse									
	Ne sait pas	135	16	8	11	7	55	60	2	1
	PSC	31	—	15	10	25	43	110	1	—
	PSB	29	37	—	25	27	34	32	1	—
	PLP	17	30	22	—	16	83	79	1	—
	FDV	14	31	6	11	—	56	35	—	1
	VU	3	3	1	4	5	—	6	1	—
	PC	3	4	—	4	1	3	—	—	—

Table 3 b**

* Dans l'enquête on distingue Bruxelles-Capitale de Hal-Vilvorde et des Communes à facilités. Nous n'avons étudié que le premier cas.

** Mêmes partis que les tableaux précédents.

est pour son propre électorat le moins souvent préféré (la fréquence égale 0) et donc ... le plus distant d'un autre parti plus souvent préféré par cet électorat ! Nous avons pallié cette difficulté en comptabilisant dans ces entrées les individus qui n'ont pas répondu ou qui ont répondu « Blanc » (22). On peut le justifier en proposant que ces individus

(21) Dans l'enquête, on y a comptabilisé les réponses citant des listes qui provenaient du même « tronc commun » partisan des années précédentes, comme les listes sociales-chrétiennes ou socialistes de Bruxelles.

(22) En ce qui concerne les entrées non vides signalées dans la note précédente, nous avons ajouté ces individus à ceux qui s'y trouvaient déjà.

ne peuvent (23) ou ne veulent citer d'autres partis que celui du vote, ce qui détermine leur fidélité obligée ou volontaire à ce parti et par là le niveau de la préférence exclusive des électeurs d'un parti vis-à-vis de celui-ci. Ces fréquences sont le plus souvent égales à la différence entre le nombre total d'électeurs de chaque parti et le nombre de ceux qui se sont prononcés en faveur d'un autre. Dans le cas des Tables 1b, 2b et 3b, elles ont été analysées en maintenant leurs entrées vides ce qui correspond ici à l'optique de départ. Le parti du vote doit être ici le plus proche de celui que son électorat rejette le moins souvent.

On pourrait essayer de construire sur ces deux tables une seule table qui les résume, mais il nous paraît intéressant de conserver au niveau des calculs la dualité des tables. Une transformation opérée sur les tables leur aurait fait perdre en effet leur caractère de tables de fréquence et en outre, comme un plus grand nombre de réponses avaient été données à (c) qu'à (a), cette transformation aurait « écrasé » les résultats des tables croisant (a) et (b). Les calculs faits, nous chercherons alors les ressemblances entre leurs résultats et nous essayerons d'interpréter les figures uniques qui en résultent.

Il y a un intérêt, nous semble-t-il, à utiliser des tables de fréquences simples comme les nôtres plutôt que des tables comme celles de Rokeach ou de Converse et Valen. Elles contiennent certes chacune des informations moins riches que celles-ci, mais aussi moins biaisées. Tout d'abord, chaque table résulte des réponses à deux questions simples et suppose une opération de comparaison aisée pour les individus. D'autre part, nous avons signalé l'ambiguïté de l'opération de moyennes sur les ordres. Enfin, le caractère fréquentiel des tables va nous permettre de les considérer sous leurs aspects probabilistes et par là même nous rendra capable de distinguer les entrées de nos tables qui ont un caractère aléatoire et qui ne devraient pas être retenues comme significatives.

Cette interprétation de nos tables et les remarques subséquentes nous permettent de situer notre analyse dans le même cadre que celles dont on a donné des exemples dans le point précédent, tout en reconnaissant que les données se présentent sous une forme différente. Nous pouvons donc alors considérer que nos tables sont également des tables de distances que se réfèrent à un espace « psychologique » ou préférons-nous « culturel » que nous devons essayer de représenter.

4. Les espaces culturels.

Nous avons soumis chacune de nos tables de contingence à une méthode de représentation dans l'espace qui est l'« analyse des correspondances ».

(23) Par exemple, par manque d'information.

Cette analyse porte directement sur les tables de contingence et donne des résultats intéressants si ces tables traduisent une association significative au sens du χ^2 . Il s'agit d'une sorte d'analyse factorielle de lois de probabilités. Comme dans l'analyse factorielle on construit un nuage de points dans un espace de grande dimension, chaque point représentant ici une ligne ou une colonne considérées comme vecteur de probabilités. On y ajuste ensuite un sous-espace du plus petit nombre de dimensions possibles en déterminant successivement les principales directions d'allongement du nuage auxquelles on associe un facteur, c'est-à-dire une droite sur laquelle les points se projettent et prennent une valeur. La différence avec l'analyse factorielle classique est que le nuage ne provient pas directement des données, mais qu'il est construit à partir d'une certaine définition de la distance entre les lignes ou les colonnes. La configuration finale doit reproduire dans l'espace ces distances de départ.

Nous n'explicitons pas ici les détails techniques de cette méthode assez neuve, ni ses relations avec les méthodes utilisées par Rokeach et Converse et Valen (24). Ce qui est important, c'est de connaître le sens de cette distance entre lignes ou colonnes (le traitement en est symétrique et l'analyse des correspondances permet même de les représenter toutes les deux dans le même plan). On l'appelle habituellement « distance du χ^2 ». Deux lignes (ou colonnes) sont d'autant plus distantes que leurs probabilités conditionnelles de s'associer aux colonnes (lignes) sont différentes. On pourrait dire : que leur « profil » est distinct. La distance est donc définie entre des proportions et non entre des nombres absolus, ce qui permet de ne se tenir qu'à des phénomènes de structure, de « forme », indépendamment des poids de chacun des éléments de la structure. Deux partis seront donc éloignés sur nos configurations si leurs probabilités conditionnelles d'être préférées ou rejetées par les électors de chaque parti sont très différentes (leurs colonnes sont alors fort distinctes) et seront proches s'ils font l'objet des mêmes jugements (leurs colonnes sont presque identiques). Nous aboutirons ainsi à la structure des relations entre les partis comme objets culturels, selon les « points de vue » du corps électoral vis-à-vis de chacun d'eux. C'est ce que nous avons déjà appelé « espace culturel » des partis.

(24) Sur l'analyse des correspondances, cf notamment L. LEBART et J.P. FENELON, *Statistique et Informatique Appliquées*. On trouvera tous les détails mathématiques de la méthode dans B. CORDIER, *L'Analyse Factorielle des Correspondances*, thèse, Rennes, 1965, multigr. et dans diverses publications multigraphiées de J.P. BENZECRI, au Laboratoire de Statistiques Mathématiques de la Faculté de Sciences de Paris. Sur la comparaison avec les méthodes précédemment citées, cf A.P. FROGNIER, *Changement électoral, Distances entre Partis et Participation Politique. Le Cas des Trois Régimes Belges*, Thèse de Doctorat, UCL (à paraître).

Nous présenterons pour chaque région une seule configuration en deux dimensions qui exprime les distances entre partis telles qu'elles sont issues de l'analyse de chacune des tables « inverses » (25). La construction de ce genre de figure est rendue possible par le fait que les analyses distinctes offrent quasiment les mêmes résultats (26), avec cependant certaines différences que nous ferons ressortir. Dans les configurations qui suivent, les partis seront représentés par les points • dans les Tables 1a, 2a et 3a et par des petites cercles o dans les Tables 1b, 2b et 3b. Un pointillé les rejoindra et nous avons représenté chaque parti de manière unique par des ■ au milieu du trait pointillé qui sépare les • et les o (27).

Nous avons choisi de représenter les partis en colonnes de nos tables, c'est-à-dire en tant qu'objets de jugement (28). Comme on pourra le constater, nous n'avons pas pu représenter toutes les colonnes. C'est le cas surtout des colonnes « Sans réponse, Ne Sait Pas », « Autres » et « Blancs » (ceci ne vaut que pour les Tables 1b, 2b et 3b, puisque la première et la troisième ont servi dans les autres tables à remplir les entrées vides). Celles-ci ne donnaient pas de résultats significatifs ou faussaient les représentations.

Les configurations qui suivent sont représentées avec leurs facteurs originaux. Ceux-ci devraient normalement servir à interpréter chaque dimension. Vu le faible nombre de points, on ne peut cependant accorder trop de confiance à ces facteurs. Leur sens est en effet de maximiser la variance dans certaines orientations de la configuration. Le petit nombre de points entraîne que ces facteurs auraient pu occuper des positions différentes sans que les variances extraites ne diffèrent sensiblement. Nous nous permettrons donc de modifier parfois l'orientation de ces facteurs. Il s'agit d'ailleurs d'une pratique courante en analyse factorielle que d'effectuer des rotations des facteurs, le plus souvent orthogonales, pour faciliter l'interprétation des configurations. En tout cas, nous centrerons surtout notre intérêt sur les distances entre les

(25) Etant donné la grandeur de nos tables, seules deux dimensions sont véritablement intéressantes — et sont d'ailleurs le plus souvent suffisantes pour reproduire les distances originales. Cela ne signifie pas évidemment que la réalité n'est pas plus complexe.

(26) Cela, sous réserve d'inversion des facteurs, que nous avons chaque fois rétablis dans le même sens.

(27) Pour tenir compte dans la position des partis des résultats de chacune des analyses séparées. Il s'agit d'un procédé purement heuristique.

(28) L'analyse de correspondance permettant de représenter les lignes et les colonnes sur le même plan, nous aurions cependant posé certains problèmes qui ne seront pas abordés ici.

points, qui sont intangibles quelles que soient les rotations orthogonales des facteurs auxquelles on procède (29).

Enfin, nous disposerons d'un test pour se rendre compte de l'impact des distances, entre partis sur le comportement des électeurs et, par là même, de la validité empirique de ces distances. En effet, dans la même enquête que celle dont nous extrayons nos données, figurent des questions sur les votes des électeurs en 1961 et en 1965, ce qui permet de connaître l'orientation des transferts de voix (30). Nous testerons alors une hypothèse semblable à celle qui a conduit Rokeach à mettre en relation les distances entre religions et les « courants » de conversion : nous examinerons si les distances de nos configurations sont compatibles avec l'importance des transferts de voix entre partis. Nous supposerons que plus la distance est courte, plus il doit y avoir un échange de voix important (31).

a) *La Wallonie*

La configuration des partis en Wallonie est représentée dans la figure 2.

Cette configuration a un caractère bi-dimensionnel qui n'est pas très marqué. Dans chacune des analyses des deux tables de départ, le premier facteur exprime la plus grande partie de la variance totale du nuage (32). Cette configuration est d'ailleurs la plus « comprimée » de toutes.

On remarque que le R.W. est plus proche du P.L.P. que du P.S.C. Ce résultat peut étonner. Lors des élections de 1968, le P.L.P. avait en effet mené sa campagne électorale autour du thème de la Belgique unitaire tandis que celle du R.W. était basée sur une plus grande autonomie pour la Wallonie. Malgré cela, on constate que peu de temps après ces élections, le public ne les estime pas tellement distants l'un de l'autre. Par contre, la distance entre le R.W. et le P.S.C. est bien plus grande, alors que le P.S.C. avait justement fait campagne, après l'affaire de Louvain, sur un mode plus communautaire (« le P.S.C. tient tête ») ! Cet exemple montre la différence entre les stratégies des partis et les perceptions du corps électoral. On constatera aussi que plus tard le P.L.P. et P.S.C. ont modifié leur physionomie électorale plus conformément à l'image de notre configuration. Le premier est devenu plus « régionaliste » et le second a fait en 1971 une campagne plus unitaire.

(29) Sur ces problèmes, cf notamment R.J. RUMMEL, *Applied Factor Analysis*, Northwestern Univ. Press, 1970.

(30) N. DELRUELLE *et al.*, *op. cit.*, pp. 106-121.

(31) Sans prendre en considération sa direction.

(32) Pour les tables 1 a et 1 b le facteur exprime 77,3 % et 98,8 % de la variance et le second respectivement 20,4 % et 6,9 %.

Cette configuration est compatible avec l'importance des transferts de vote. On constate en effet dans l'enquête que c'est surtout, en 1968, sur le P.C., le P.S.B. et le P.L.P. que le R.W. a gagné des voix, le moins sur le P.S.C. Sur la figure, la distance entre le R.W. et le P.S.C. est aussi la plus grande. D'autre part, il y a des flux entre le P.L.P. et le P.S.C. d'un côté et le P.S.B. et le P.C. de l'autre (33).

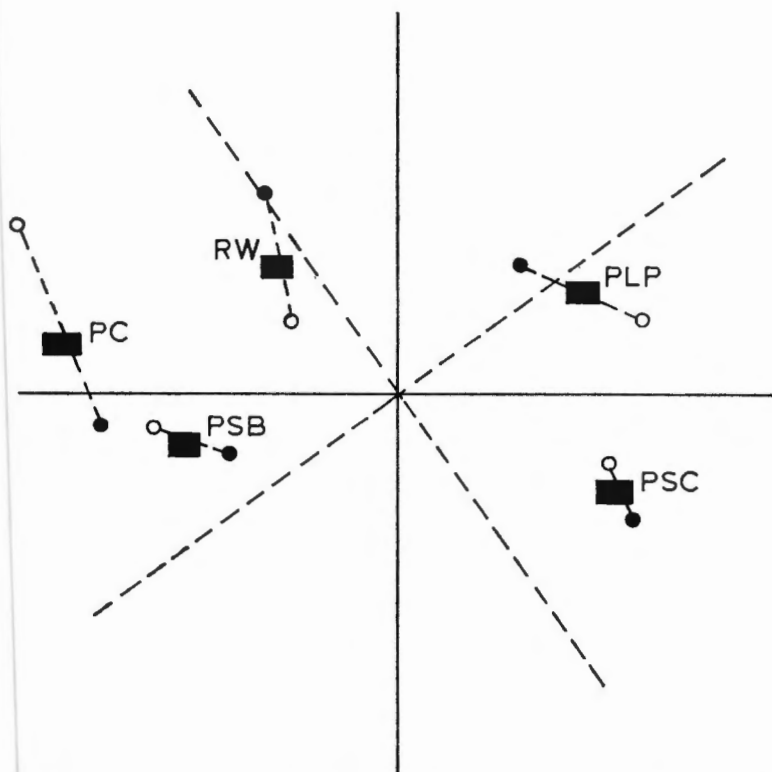


FIG. 2. — Π n'y a pas de point VU car la colonne qui y correspond dans la table 1b ne donne pas de résultat significatif.

Quel sens donner aux deux dimensions de la Figure 2 ? Nous y voyons une structure d'opposition en X qui est représentée par les tirets sur la configuration. En termes de facteurs, cette interprétation revient à effectuer une rotation orthogonale des facteurs initiaux de type « varimax » c'est-à-dire à rendre ceux-ci plus proches des points et simplifier la

(33) Nous nous référons dans nos trois graphiques au tableau du choix politique en 1968 des électeurs de 1965, dans N. DELRUELLE, *op. cit.*, p. 109.

structure (34). Deux types d'opposition que nous pouvons interpréter apparaissent alors. Il s'agit tout d'abord d'un clivage qui oppose surtout le P.C. et le P.S.B. au P.L.P. avec le R.W. du côté des deux premiers et le P.S.C. plutôt du côté du P.L.P. cette opposition pourrait correspondre au clivage socio-économique traditionnel ou « gauche-droite ». La seconde opposition est celle du R.W. et du P.S.C., avec le P.C. et le P.S.B. plus près du R.W. et le P.L.P. dans une position mitoyenne. Nous l'interprétons comme le clivage relatif à la forme de l'Etat, séparant les partis à tendances fédéralistes des autres. Nous retrouvons en fait sur cette dimension exactement le même ordre des partis que sur l'échelle de la même signification construite par D. Seiler et J. Raes dans leur analyse de l'électorat namurois de 1968 (à la même époque donc que l'enquête sur laquelle nous nous basons). Ces auteurs avaient donc déjà remarqué que c'est le P.S.C. et non le P.L.P., comme on aurait peut-être pu s'y attendre, qui était vu à l'opposé du R.W. (35). On ne trouve pas de trace du clivage religieux. Celui-ci devrait inverser les positions du P.L.P. et du P.S.C. Notre analyse ne révèle pas non plus de troisième dimension qui l'exprime, mais cela peut être dû à l'exiguité de nos données. Peut-être aussi peut-on interpréter la dimension horizontale comme une « contraction » des clivages socio-économiques et cléricaux, qui se renforceraient mutuellement.

b) *La Flandre*

La configuration est celle de la figure 3.

On est ici dans une situation plus nettement bi-dimensionnelle que dans le cas de la Wallonie (37). Il y a d'autres différences. Elles consistent surtout dans les relations entre le P.S.C., le P.L.P. et la V.U. Le P.L.P. occupe ici une autre position que dans la configuration précédente. Il est à l'opposé de la V.U. et le P.S.C. se situe entre les deux.

Cette fois également, la configuration correspond aux transferts de voix. Il y a échange important entre le P.S.C. et la V.U. On a observé, d'autre part, plus de transferts entre le P.S.C. et le P.L.P. qu'entre le P.S.C.

(34) Cette rotation a pour effet notamment d'équilibrer plus les pourcentages de variance des deux facteurs, avec toujours, cependant, une prépondérance au premier. Ce type de rotation est décrit dans tous les ouvrages d'analyse factorielle. Cf par exemple R.J. RUMMEL, *op. cit.*

(35) Il s'agit de l'échelle appelée « Belgique de Toujours », cf D. SEILER et J. RAES, *Idéologie et citoyens*, p. 128.

(36) Même si cette interprétation était vraie, on pourrait cependant admettre que le clivage qui apparaît le plus clairement sur la configuration joue un rôle plus important que celui qui s'y trouve de manière « implicite ».

(37) Les premiers facteurs extraient pour les tables 2 a et 2 b 61,4 % et 56,3 % de la variance et les seconds facteurs 34,1 % et 41,3 %.

et le P.S.B. La V.U. reçoit à peu près autant de voix du P.S.B. que du P.L.P.

Les deux dimensions sont plus différenciées que dans le cas de la Wallonie. Horizontalement il y a d'un côté le P.C. et le P.S.B. et de l'autre le P.S.C., avec le P.L.P. et la V.U. entre eux, plutôt du côté P.S.C. La dimension horizontale peut être celle du clivage clérical. On pourrait

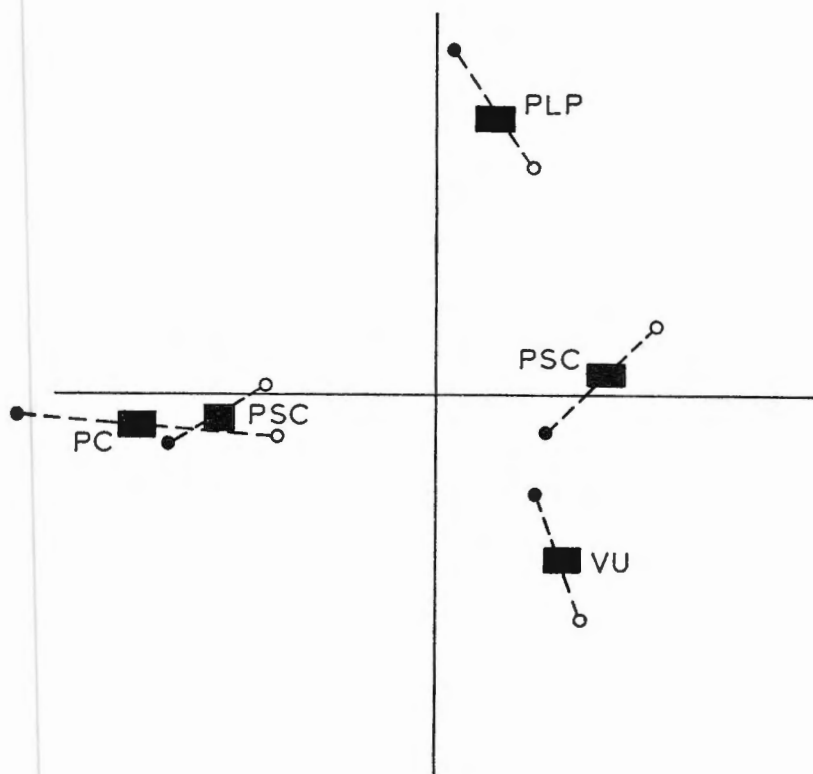


FIG. 3. — Il n'y a pas de point FDF/RW.
La colonne qui y correspond dans la table 2 b n'est pas significative.
Le PSC de gauche doit se lire PSB.

cependant faire ici la même remarque au sujet du clivage socio-économique que celle que nous avons émise dans le cas précédent au sujet du clivage clérical. La dimension verticale oppose nettement le P.L.P. et la V.U. Il nous semble clair qu'il s'agit du clivage sur la forme de l'Etat (38).

(38) On peut comparer ces résultats avec une mesure réalisée par W. DEWACHTER sur l'impact de certains problèmes dans la population flamande, sur base d'une enquête par correspondance.

c) *Bruxelles-Capitale*

Deux dimensions assez nettes ici également (39). Le graphique est représenté dans la figure 4 qui suit.

Les relations entre les nouveaux partis et les P.S.C. et P.L.P. sont ici encore différentes. On observe à cet égard un graphique qui est une sorte de résumé des deux précédents. Le F.D.F. est plus proche

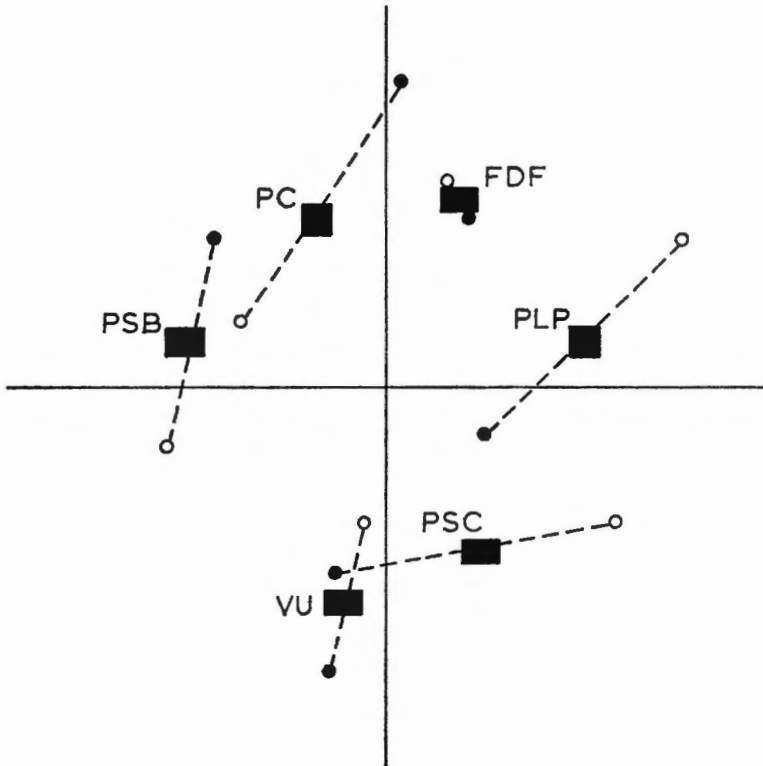


FIG. 4.

du P.L.P. et la V.U., du P.S.C. Le P.S.B. est ici plus attiré par le F.D.F. que par les P.S.C. et V.U. La position du P.S.C. est intéressante. C'est le parti le plus près de la V.U. ; il en est même plus rapproché que des deux autres partis traditionnels.

Il constate que les questions qui attirent le plus l'attention des flamands étaient à l'époque, dans l'ordre, les problèmes socio-économiques (indice 2,51), religieux (1,93) et linguistiques (1,58). Cf *De Wetgevende Verkiezingen als Proces van Machtsverwerving in het Belgisch Politiek Bestel*, Standaard Wetenschappelijke Uitgeverij, Antwerpen, p. 327.

(39) Les premiers facteurs des tables 3 a et 3 b extraient 66,6 % et 59,5 % de la variance et les seconds 29,6 % et 34,8 %.

Le test de la compatibilité avec le poids des transferts de voix est ici encore positif. Le F.D.F. a emprunté des électeurs surtout au P.S.B. et au P.L.P. et nettement moins qu'au P.S.C. Il y a d'autre part un échange de voix entre le P.S.C. et la V.U. Les distances entre partis sur notre configuration varient bien avec l'importance de ces transferts.

Les deux dimensions sont assez claires. Horizontalement, on retrouve l'opposition P.S.B./P.L.P. avec la V.U. et le F.D.F. au centre et le P.S.C. près du P.L.P. Il devrait s'agir de l'expression du clivage socio-économique (40). Verticalement, nous sommes devant une opposition très nette entre le F.D.F. et la V.U. avec le P.C., le P.S.B. et le P.L.P. du côté du F.D.F. et le P.S.C. près de la V.U. Nous voyons dans cette dimension apparaître le clivage communautaire entre francophones et flamands. Malgré leurs tendances fédéralistes, le F.D.F. et la V.U. ne sont donc pas perçus l'un près de l'autre.

5. Conclusion.

Cette recherche nous conduit à des remarques finales sur le plan méthodologique et sur celui du contenu même de la recherche.

Méthodologiquement, nous avons suivi une démarche qui nous a permis de représenter, dans chaque Région, les distances entre les partis. Nous avons abouti à des proximités d'autant plus fiables qu'elles correspondaient aux observations sur l'importance des flux de transferts de voix. L'interprétation des dimensions qui sous-tendent les configurations est plus difficile à opérer, car nous ne possédons que les distances entre partis pour essayer de les trouver. En fait, toute autre interprétation compatible avec ces distances serait également plausible. Notre but était de faire apparaître l'espace des partis et d'en dégager la définition des clivages sous-jacents : nous avons découvert cet espace, mais la voie est encore ouverte pour préciser les critères commandant sa perception par le public. Nous avons fait surgir des clivages entre partis sans les avoir pré-définis, mais nous pouvons encore discuter de leur sens et le danger consiste à ré-introduire alors des définitions traditionnelles. Le lecteur jugera de notre point de vue. Si nous avions pu disposer d'une enquête réalisée dans le but de notre recherche, nous aurions utilisé des procédures d'identification de dimensions plus rigoureuses.

Quant aux configurations proprement dites, elles nous apportent divers enseignements sur notre « scène politique ». En Wallonie et à Bruxelles,

(40) Avec la même possibilité de contraction avec le clivage religieux qu'en ce qui concerne la Wallonie.

on constate notamment que les nouveaux partis R.W. et F.D.F. sont plus proches du P.L.P. et des P.S.B. et P.C., tandis qu'en Flandre, la V.U. est très près du P.S.C. et nettement plus éloignée des autres partis. Cette situation nous permet de fournir une explication des mouvements électoraux de 1965 — si importants que les élections de cette année se sont vues qualifiées de « rupture de 65 » (41) — et de 1971 caractérisés surtout par le mouvement de « ludion » du P.L.P. en Wallonie et à Bruxelles : un important succès en 1965 et un échec assez net en 1971.

Cette explication se base sur l'idée de « concurrence » entre partis politiques dans un espace culturel. On peut considérer que plus deux partis sont proches dans une configuration, plus ils peuvent devenir des concurrents possibles si un courant de transferts de voix se dirigeait dans leur direction. Or, on constate, pour la Wallonie et Bruxelles, que le R.W. et le F.D.F. sont tout deux relativement proches du P.L.P. Tous les trois sont dans des secteurs peu éloignés des configurations et, surtout, ils sont placés entre les deux partis traditionnels, le P.S.B. et le P.S.C. *Les trois vainqueurs de 1965 sont donc en état de concurrence.* En Flandre, rien de tel. Le P.L.P. est isolé dans son secteur et la V.U. se situe exactement à l'autre extrême de la figure. Il n'est donc pas étonnant que le P.L.P. ait connu, dans les deux premières Régions, un début de « faillite » dans une conjoncture favorable au R.W. et au F.D.F., tandis que le P.L.P. flamand ne subissait que de légères modifications de son poids électoral.

En ce qui concerne le système des clivages, on peut constater, si nos interprétations sont valables, qu'en Wallonie et à Bruxelles, le clivage « gauche-droite » structure toujours de manière importante la perception des partis, sous réserve de sa liaison possible avec le clivage clérical qui devrait néanmoins jouer un rôle moins important. En Flandre, ce dernier est au contraire plus apparent, en faisant cette fois-ci la même réserve vis-à-vis du clivage socio-économique. Enfin, on observe aussi la présence importante du clivage communautaire sous différentes formes. Nos réflexions du paragraphe précédent devraient entraîner la conclusion que son émergence s'est effectuée de manière plus complexe dans l'espace des partis wallons et bruxellois que dans celui de la Flandre.

Résumé

Cet article a pour but de représenter les distances « psychologiques » ou « culturelles » entre les partis politiques belges telles que les per-

(41) N. DELRUELLE *et al.*, *op. cit.*, p. 13.

voient les électeurs, dans chacune des trois régions belges (Wallonie, Flandre, Bruxelles). La représentation de ces distances dans un espace multidimensionnel permet d'interpréter les dimensions comme des clivages. La méthode est inspirée des travaux de Rokeach et de Converse et Valen, mais la technique d'analyse multidimensionnelle est spécifique (« analyse factorielle des correspondances »).

